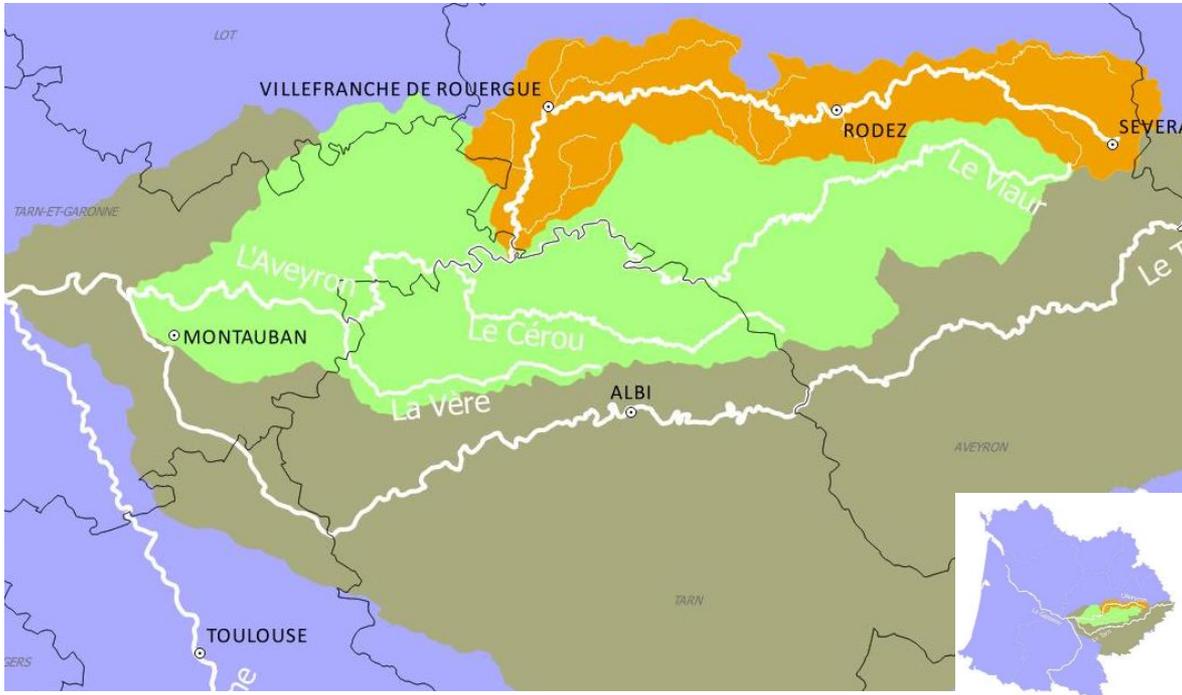


Le bassin versant Aveyron amont



Superficie : 1560 km²

Cours d'eau principal : 183 km du cours d'eau Aveyron

Nombre d'habitants : 100 000

Secteurs d'activités : l'agriculture, l'industrie, le commerce, les services et le tourisme

LEGENDE :

- Bassin versant Aveyron Amont
- Bassin versant Aveyron
- Bassin versant Tarn Aveyron
- Bassin versant Adour Garonne



Le projet Aveyron amont : pourquoi ?

Les évidences

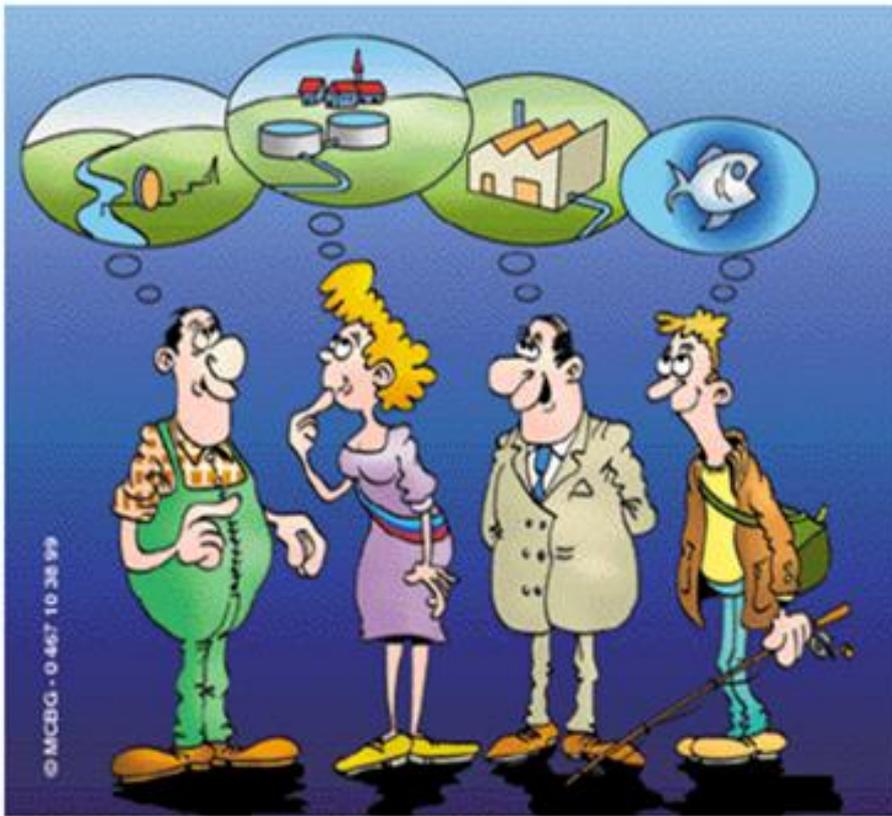
Les cours d'eau ne s'arrêtent pas aux limites administratives.



- **Agir efficacement** demande des actions complémentaires entre l'amont et l'aval
- **Une nécessité de travailler** avec une vision à l'échelle du bassin versant, des versants et des affluents
- **Agir collectivement** assure l'efficacité et la pérennité des opérations
- Se structurer à cette échelle permet de se préparer aux réformes dont la compétence GEMAPI

Le projet Aveyron amont : pourquoi ?

L'opportunité du contrat de rivière



- une démarche à l'échelle du bassin versant
- un **programmation pluriannuelles d'actions volontaires et multithématiques**
- **une implication technique et un engagement** des partenaires institutionnels et des acteurs du bassin versant

Le projet Aveyron amont : pourquoi ?

Des fondations solides

- Reconnaissance unanime de la qualité du travail réalisé par les différentes équipes en place et de leur contribution à la restauration de la qualité de nos milieux
- Mobilisation de plusieurs élus locaux
- Réseau professionnel et amical des techniciens de rivière

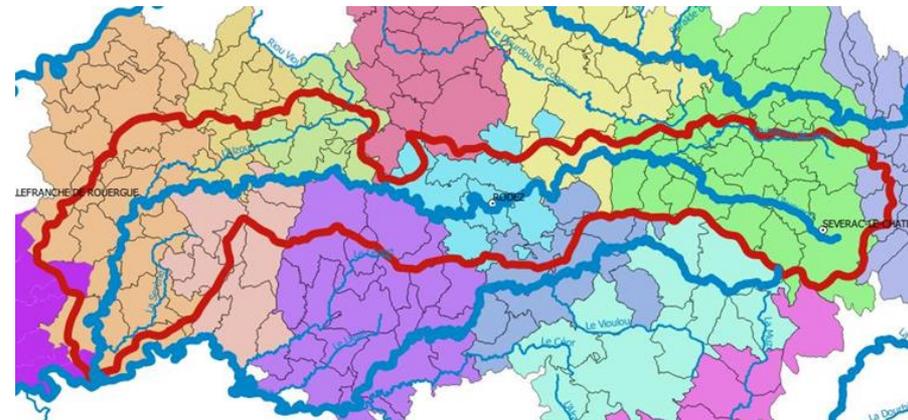
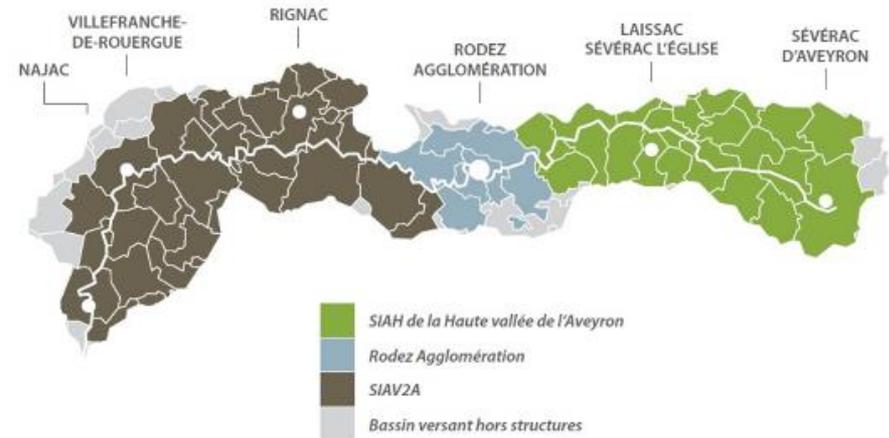


Le projet Aveyron amont : comment ?

Un double objectif

- Répondre aux attentes des collectivités :
 - le SIAH HVA, Rodez Agglomération et le SIAV2A,
 - 54 communes, 9 communautés de commune et une agglomération,

- S'inscrire dans un contexte évolutif :
 - de nouvelles EPCI-FP au 1er janvier 2017
 - une compétence GEMAPI transférée automatiquement aux EPCI-FP au 1er janvier 2018



Le projet Aveyron amont : comment ?

Les étapes

+ Construction du projet de contrat de rivière Aveyron amont : quelles actions ?

+ Poursuite du travail sur le terrain



- 2012 : une association de préfiguration avec une chargée de mission à plein temps
- 2017 : création du syndicat mixte du bassin versant, dissolution du SIAH HVA et du SIAV2A
Un travail important d'échanges pour définir les règles de participation financière et de gouvernance, harmoniser et conforter les actions exercées, mutualiser le personnel,
- 2018 : évolution en lien les EPCI-FP et avec la GEMAPI
Une révision de l'objet statutaire en lien avec la compétence GEMAPI

Le projet Aveyron amont aujourd'hui

- Une poursuite des actions réalisées par les anciennes structures : Plan Pluriannuel de Gestion des Cours d'eau, réseau de suivi qualité,
- Des actions à l'échelle du bassin versant, par exemple la gestion des embâcles, la mise en place de repères de crue, mon école mon cours d'eau,
- Lancer des projets innovants : optimisation environnementale des plans d'eau, préservation d'une ZEC dans l'agglomération de Rodez, ...
- Un portage politique au-delà des limites du bassin versant
- Une équipe technique pluridisciplinaire

